

Lyon, le 4 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VNF et CNR retiennent ULS pour lancer début 2022 un service de logistique fluviale durable au cœur de Lyon

A l'issue d'un appel à projets « logistique urbaine fluviale » associant la Ville et la Métropole de Lyon, VNF (Voies navigables de France) et CNR (Compagnie Nationale du Rhône) ont retenu la candidature de la société Urban Logistic Solutions. Début 2022, ULS mettra en place un service de logistique urbaine durable combinant transport fluvial et vélos à assistance électrique avec remorques pour le « dernier kilomètre ». Cette initiative démontre une nouvelle fois la pertinence du mode fluvial en milieu urbain, pour de la logistique de proximité, avec une livraison à faible émission de CO2, sans congestion et nuisances pour les riverains.

Les marchandises à destination des particuliers, des commerces alimentaires et des restaurants seront transportées par bateaux depuis le Port Edouard-Herriot jusqu'au quai situé au niveau du Pont Morand (1^{er} arrondissement), puis réparties sur des vélos à assistance électrique avec remorques pour la livraison du « dernier kilomètre ». Au retour, les bateaux reviendront au port avec des déchets valorisables (papiers, cartons).

En 2022, ULS mobilisera un bateau pouvant emporter jusqu'à 40 tonnes de marchandises (l'équivalent de 50 camionnettes) qui effectuera une rotation 6 jours sur 7, ainsi qu'une dizaine de vélos à assistance électrique. Le trafic annuel attendu s'élèverait au minimum à 8 000 tonnes.

Dans les prochaines années, son service de logistique fluviale a vocation à se renforcer progressivement avec des bateaux pouvant emporter jusqu'à 122 tonnes (l'équivalent de 150 camionnettes) et faisant 2 rotations par jour, pour un objectif de 50 000 tonnes annuelles à l'horizon 10 ans.

La solution proposée par ULS présente des atouts forts. Il s'agit d'un opérateur global qui maîtrise l'ensemble de la chaîne logistique (manutention, transport, livraison). Ses bateaux seront rapidement mobilisables et disposent de motorisations thermiques respectueuses des normes les plus récentes en matière d'émissions polluantes (EMNR). ULS a pris de surcroît l'engagement d'évoluer vers une décarbonation totale de sa flotte à l'horizon 2025-2026.

L'implantation d'ULS à Lyon renforcera l'offre fluviale pour le futur Hôtel de Logistique Urbaine (HLU) basé au port Edouard-Herriot.

Une procédure coordonnée d'appel à projets

VNF et CNR ont travaillé en coordination avec la Ville et la Métropole pour développer la logistique urbaine fluviale, c'est-à-dire l'acheminement des marchandises par le Rhône et la Saône au cœur de Lyon.

En juin 2021, deux appels à projets ont été lancés conjointement : l'un concerne trois emplacements en centre-ville de Lyon en rive droite du Rhône (Ponts Morand, Lafayette et Wilson) gérés par VNF, l'autre un emplacement au Port Edouard-Herriot géré par CNR.

Après auditions des candidats, VNF et CNR ont décidé de retenir la société ULS comme lauréate pour les emplacements du Pont Morand et du Port Edouard Herriot.

Pour les emplacements aux Ponts Lafayette et Wilson, VNF poursuit ses échanges avec les différents candidats déclarés en vue d'une attribution d'ici la fin de l'année.

Un contexte porteur favorisant une logistique innovante et respectueuse du cadre de vie

La mise en place de la zone à faible émissions (ZFE) par la Métropole de Lyon et les aspirations grandissant des citoyens en faveur de solutions plus durable est un contexte favorable pour innover et développer de nouveaux moyens de desserte des centres villes.

Du transport massifié au transport de petits colis pour des livraisons en centre-ville sur le dernier kilomètre, le transport fluvial trouve toute sa pertinence dans une nouvelle logistique urbaine de proximité et durable, qui permet de décongestionner les axes routiers saturés et de répondre aux nouvelles exigences environnementales de réduction des pollutions au sein des grandes agglomérations.

Contacts presse :

Antoine QUIDU
06 88 21 35 48
com.rhonsaone@vnf.fr

Béatrice AILLOUD
04 72 00 67 21- 06 07 27 46 07
b.ailloud@cnr.tm.fr

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Avec 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, ponts-canaux,..) et 40.000 hectares de domaine public fluvial.

Le réseau navigable sur le bassin Rhône Saône, qui s'étend sur 4 régions (Bourgogne- Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence- Alpes-Côte d'Azur, Occitanie), regroupe près de 1200 km de voies dont 625 km à grand gabarit principalement dédié pour le transport de marchandises massifié et les croisières fluviales.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

À PROPOS DE CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de presque 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) et son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE